

<p><u>N° 357. Création de postes supplémentaires au Conseil de Pud'hommes.</u></p>	<p>Par circulaire du 5/11/71 l'ancien le préfet porte à la connaissance du Conseil municipal que le Conseil de Pud'hommes de Marcy = propose la création des postes supplémentaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un secrétaire adjoint - une sténodactylographe.
<p>Révisé 8761, 7/11/71</p>	<p>Du la lecture de la circulaire, le Conseil accepte de participer à la dépense sur les bases habituelles.</p>